

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Préambule</b> .....	5
<b>I</b>	
<b>Le Service interne pour la prévention et la protection au travail</b> .....	9
<b>SECTION 1</b>	
<b>L'obligation d'instauration</b> .....	9
<b>§ 1. Pour toute entreprise</b> .....	9
A. Le secteur privé .....	18
B. Le secteur public .....	19
1. GÉNÉRALITÉS .....	19
2. LES SERVICES PUBLICS SOUMIS À LA LOI DU 19 DÉCEMBRE 1974 .....	20
a. <i>Observations générales sur les structures de négociation et de concertation                     déterminées par la loi du 19 décembre 1974</i> .....	21
b. <i>Les comités de négociation</i> .....	22
c. <i>Les comités de concertation</i> .....	26
d. <i>La création du Service interne</i> .....	28
3. LES SERVICES PUBLICS QUI NE SONT PAS SOUMIS À LA LOI DU 19 DÉCEMBRE 1974 MAIS BIEN À UN STATUT SYNDICAL ET UNE PROCÉDURE DE CONCERTATION PROPRES EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL .....	31
4. LES SERVICES PUBLICS QUI SUIVENT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR AU SEIN DU SECTEUR PRIVÉ .....	35
<b>§ 2. Le département chargé de la surveillance médicale</b> .....	39

**SECTION 2**

Formation des conseillers en prévention occupés au sein du Service interne pour la prévention et la protection au travail .....	44
§ 1. Généralités .....	44
§ 2. Le conseiller en prévention-médecin du travail .....	59

**SECTION 3**

Le fonctionnement du Service interne pour la prévention et la protection au travail .....	60
§ 1. Les moyens de fonctionnement .....	60
§ 2. L'indépendance des conseillers en prévention .....	67
A. Généralités .....	67
B. Le conseiller en prévention-médecin du travail .....	83

**2**

<b>Les Services externes pour la prévention et la protection au travail .....</b>	<b>93</b>
---	-----------

**SECTION 1**

L'instauration, la structure, et l'agrément des Services externes pour la prévention et la protection au travail .....	93
§ 1. L'instauration .....	93
§ 2. La structure .....	97
A. Généralités .....	97
1. LES COMPTES ANNUELS ET LE BUDGET DU SERVICE EXTERNE .....	103
2. L'UTILISATION DES REVENUS DU SERVICE EXTERNE .....	104
3. LE SUIVI TRIMESTRIEL DES ACTIVITÉS DU SERVICE EXTERNE, Y COMPRIS LES PRESTATIONS ...	104
4. (LE RENOUELEMENT DE) L'AGRÉMENT DU SERVICE EXTERNE .....	105
B. Les sections au sein du Service externe .....	107
§ 3. L'agrément .....	110
A. Généralités .....	110
B. La section chargée de la surveillance médicale .....	112

**SECTION 2**

La formation des conseillers en prévention occupés au sein des Services externes pour la prévention et la protection au travail .....	114
§ 1. Généralités .....	114

§ 2. Le conseiller en prévention-médecin du travail .....	118
<b>SECTION 3</b>	
L'indépendance des conseillers en prévention occupés au sein des Services externes .....	120
§ 1. Généralités .....	120
§ 2. Le conseiller en prévention-médecin du travail .....	132
<b>SECTION 4</b>	
La tarification .....	137
§ 1. Généralités .....	137
§ 2. Appel au conseiller en prévention-médecin du travail de l'établissement d'enseignement dans le cadre de la surveillance de la santé des stagiaires et l'ancienne tarification spécifique pour les stagiaires .....	140
 <b>3</b>	
<b>La collaboration entre le Service interne et le Service externe pour la prévention et la protection au travail .....</b>	<b>151</b>
<b>SECTION 1</b>	
La répartition des tâches entre le Service interne et le Service externe pour la prévention et la protection au travail .....	151
§ 1. Les principes .....	151
A. Généralités .....	151
B. La différence entre les différents groupes d'employeurs .....	154
1. LES PRINCIPES .....	154
2. L'ABAISSEMENT DES LIMITES DANS CERTAINS CAS .....	156
§ 2. Les missions et tâches que doit obligatoirement exécuter le Service interne pour la prévention et la protection au travail .....	161
§ 3. Les tâches qui doivent obligatoirement être exercées par le Service externe pour la prévention et la protection au travail .....	171
<b>SECTION 2</b>	
L'organisation de la collaboration .....	173
§ 1. La définition des modalités de collaboration dans un contrat écrit .....	173
A. Le contenu du contrat .....	173

1.	LA MISSION OU LES MISSIONS QUI SONT CONFIÉES AU SERVICE EXTERNE .....	173
2.	LA NATURE, L'AMPLEUR ET LA DURÉE MINIMALE DES PRESTATIONS QUI SERONT FOURNIES À L'EMPLOYEUR POUR ACCOMPLIR CHACUNE DES MISSIONS CONVENUES .....	174
3.	LES MOYENS MIS À LA DISPOSITION DU SERVICE EXTERNE PAR L'EMPLOYEUR SOUS FORME DE LOCAUX ET D'ÉQUIPEMENTS DANS SON ENTREPRISE OU INSTITUTION ...	176
4.	LE MODE DE COLLABORATION AVEC LE SERVICE INTERNE .....	177
5.	LES RELATIONS AVEC LE COMITÉ .....	177
6.	LES MODES DE CESSATION DU CONTRAT .....	177
B.	Le principe : un contrat avec un seul Service externe pour la prévention et la protection au travail .....	177
C.	L'exception : des contrats avec plusieurs Services externes pour la prévention et la protection au travail .....	178
1.	L'OBLIGATION DE FAIRE APPEL À UN DEUXIÈME SERVICE EXTERNE POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL .....	178
2.	L'APPEL FACULTATIF À UN DEUXIÈME SERVICE EXTERNE POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL .....	178
<b>§ 2.</b>	<b>Le rôle de coordination du Service interne pour la prévention et la protection au travail .....</b>	<b>179</b>
<b>4</b>	<b>Le statut, la responsabilité et la protection des conseillers en prévention.....</b>	<b>181</b>
<b>SECTION 1</b>	<b>Le statut juridique des conseillers en prévention .....</b>	<b>181</b>
<b>§ 1.</b>	<b>Le statut juridique des conseillers en prévention occupés au sein du Service interne pour la prévention et la protection au travail .....</b>	<b>181</b>
<b>§ 2.</b>	<b>Le statut juridique des conseillers en prévention occupés au sein d'un Service externe pour la prévention et la protection au travail .....</b>	<b>185</b>
<b>SECTION 2</b>	<b>La responsabilité pénale des conseillers en prévention .....</b>	<b>191</b>
<b>§ 1.</b>	<b>Situation avant l'entrée en vigueur du Code pénal social .....</b>	<b>192</b>
A.	Les sanctions pénales dans la loi du 4 août 1996 .....	192
1.	LE CONSEILLER EN PRÉVENTION DU SERVICE INTERNE .....	192
2.	LE CONSEILLER EN PRÉVENTION DU SERVICE EXTERNE .....	196
B.	Les sanctions pénales en dehors de celles reprises dans la loi du 4 août 1996 ....	198
<b>§ 2.</b>	<b>Situation à partir de l'entrée en vigueur du Code pénal social ..</b>	<b>199</b>
A.	Les sanctions pénales relatives au bien-être au travail reprises dans le Code pénal social .....	200

B. Autres sanctions pénales dans le Code pénal social .....	203
<b>SECTION 3</b>	
<b>La responsabilité civile des conseillers en prévention .....</b>	<b>209</b>
<b>§ 1. La notion de responsabilité .....</b>	<b>209</b>
A. La responsabilité extracontractuelle .....	209
1. LA FAUTE .....	209
a. Généralités .....	209
b. La responsabilité des risques .....	211
2. LE DOMMAGE .....	215
3. LE LIEN CAUSAL .....	219
B. La responsabilité contractuelle .....	224
C. Le concours de la responsabilité contractuelle et extracontractuelle .....	225
D. La limitation de la responsabilité civile des travailleurs sur la base de l'article 18 de la loi du 3 juillet 1978 .....	226
E. La limitation de la responsabilité civile des et pour les membres du personnel statutaire au service de personnes publiques .....	231
<b>§ 2. Les conseillers en prévention d'un Service interne .....</b>	<b>237</b>
A. La responsabilité vis-à-vis d'un autre membre du personnel .....	238
1. GÉNÉRALITÉS .....	238
2. LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES .....	239
B. La responsabilité vis-à-vis de l'employeur ou du service public .....	251
<b>§ 3. Les conseillers en prévention d'un Service externe .....</b>	<b>252</b>
A. La responsabilité vis-à-vis d'un travailleur ou d'un membre du personnel statutaire .....	252
B. La responsabilité vis-à-vis de l'employeur .....	254
C. La responsabilité vis-à-vis du Service externe .....	255
<b>§ 4. Les conseillers en prévention-médecins du travail .....</b>	<b>256</b>
A. Généralités .....	256
B. La loi du 31 mars 2010 relative à l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé .....	257
<b>SECTION 4</b>	
<b>La protection des conseillers en prévention .....</b>	<b>268</b>
<b>§ 1. Les principes et le champ d'application .....</b>	<b>268</b>
<b>§ 2. Les procédures applicables dans le secteur privé .....</b>	<b>275</b>
A. Les règles communes aux différentes procédures .....	275
B. La procédure judiciaire en cas de rupture du contrat conclu avec le conseiller en prévention .....	277
C. La procédure applicable en cas d'écartement du conseiller en prévention de sa fonction .....	280

<b>§ 3. Les procédures spécifiques applicables dans le secteur public</b> ...	282
A. Généralités .....	282
B. La procédure applicable en cas d'écartement du conseiller en prévention occupé en vertu d'un statut de sa fonction .....	284
C. La procédure applicable en cas de rupture de l'occupation statutaire .....	285

## 5

<b>L'interaction entre les Services pour la prévention et la protection au travail et le Comité pour la prévention et la protection au travail</b> .....	287
--	-----

### SECTION 1

Les compétences du Comité dans le secteur privé .....	288
§ 1. Généralités .....	288
§ 2. La compétence d'avis du Comité dans le secteur privé .....	289
§ 3. L'accord du Comité dans le secteur privé .....	291

### SECTION 2

Les dispositions générales portant sur la composition et le fonctionnement du Comité dans le secteur privé .....	299
§ 1. La composition .....	299
§ 2. L'organisation .....	301
§ 3. La divulgation d'information : les droits et les devoirs .....	306
§ 4. Les facilités pour le Comité du secteur privé .....	308

### SECTION 3

Interaction entre les Services et le Comité dans le secteur privé .....	311
§ 1. Le secrétariat du Comité dans le secteur privé .....	311
§ 2. Le règlement d'ordre intérieur du Comité dans le secteur privé .....	313
§ 3. Les réunions du Comité dans le secteur privé .....	315

### SECTION 4

Le système de cascade dans le secteur privé .....	316
§ 1. Les principes .....	316
§ 2. La délégation syndicale .....	317
§ 3. La participation directe .....	325

**SECTION 5**

L'interaction entre les Services et le Comité dans le secteur public .....	330
<b>§ 1. Les services publics soumis à la loi du 19 décembre 1974</b> .....	330
A. La création et la composition .....	330
B. Le fonctionnement .....	337
<b>§ 2. Les services publics qui ne tombent pas dans le champ d'application de la loi du 19 décembre 1974 mais qui sont soumis à des règles propres en matière de statut syndical et à des mesures relatives à la concertation en matière de bien-être au travail</b> .....	341
<b>§ 3. Les services publics qui ne sont pas soumis à des règles propres portant sur le statut syndical et des mesures de concertation en matière de bien-être au travail</b> .....	354

**6****Le contrôle du bien-être au travail** ..... 355**SECTION 1**

L'organisation du contrôle du bien-être au travail .....	355
<b>§ 1. La subdivision dans les différents services et leurs compétences respectives</b> .....	356
<b>§ 2. Les possibilités d'action des services d'inspection compétents</b> ...	358
A. La loi du 16 novembre 1972 .....	358
B. Le Code pénal social .....	366

**SECTION 2**

Les sanctions .....	374
<b>§ 1. Les sanctions pénales</b> .....	374
A. La loi du 4 août 1996, la loi du 16 novembre 1972, la loi du 28 janvier 2003 et le Code pénal .....	374
B. Le Code pénal social .....	378
<b>§ 2. L'action civile devant le tribunal du travail</b> .....	380
A. La loi du 3 décembre 2006 .....	380
B. Le Code pénal social .....	382
<b>§ 3. Les sanctions administratives</b> .....	383
A. La loi du 30 juin 1971 .....	383
B. Le Code pénal social .....	386

<b>§ 4. L'action pénale, l'action civile ou l'amende administrative</b> .....	391
A. Avant le Code pénal social .....	391
B. Le Code pénal social .....	393
<b>§ 5. Les personnes qui tombent dans le champ d'application de la réglementation en matière de sanctions</b> .....	394
A. La situation avant le Code pénal social .....	394
1. L'EMPLOYEUR .....	394
2. LE CONSEILLER EN PRÉVENTION .....	412
3. LES MEMBRES DE LA LIGNE HIÉRARCHIQUE .....	412
4. LES TRAVAILLEURS .....	414
5. LES SERVICES EXTERNES .....	415
B. La situation dans le cadre du Code pénal social .....	416
1. L'EMPLOYEUR .....	416
2. LE CONSEILLER EN PRÉVENTION .....	418
3. LES MEMBRES DE LA LIGNE HIÉRARCHIQUE .....	418
4. LES TRAVAILLEURS .....	419
5. LES SERVICES EXTERNES .....	419
<b>Annexes</b> .....	421
<b>ANNEXE I</b>	
Les cas dans lesquels l'avis du Comité est requis .....	421
<b>ANNEXE II</b>	
Cas dans lesquels l'accord du Comité est requis .....	431
<b>ANNEXE III</b>	
Les sanctions pénales résultant de la loi du 4 août 1996 .....	433
<b>ANNEXE IV</b>	
Les amendes administratives .....	436
<b>ANNEXE V</b>	
Les sanctions découlant du Code pénal social en matière de bien-être .....	438
<b>Bibliographie</b> .....	447
<b>Index</b> .....	453
<b>Table des décisions</b> .....	459
<b>Table des législations</b> .....	465